

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1941)

Heft: 985

Artikel: L'interdiction du "Mouvement national suisse"

Autor: Béguin, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-686665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

und der Parteipolitik offenbar geworden, und die Verwerfung des Bundesgesetzes über den obligatorischen militärischen Vorunterricht in der Volksabstimmung vom 1. Dezember, nachdem diese Vorlage von den obersten Behörden und den Parteien gutgeheissen und befürwortet worden war, zeigt, dass gewisse Unstimmigkeiten zwischen dem Volk und seinen Vertretern und den Behörden vorhanden sind, die Beachtung erfordern.

Ganz zweifellos hat die Schweiz, Bevölkerung und Behörden, der veränderten internationalen Lage auf vielen, namentlich aber auf wirtschaftlichem Gebiet, bereits Rechnung getragen. Auf einem Gebiet hat unser Land die Anpassung an den momentanen Stand der Dinge indirekt, aber deutlich abgelehnt: auf dem politischen. Die Schweiz will bei ihrer demokratischen und freiheitlichen Staatsform und bei der entsprechenden privaten Lebensform bleiben, soweit ihr Wille in Betracht kommt. Eine Ausrichtung auf das autoritäre und totalitäre Staats- und Lebensprinzip kann nur gegen den Volkswillen durchgeführt werden. Der Entscheid ist von grösster Bedeutung. Dass er das Risiko in sich trägt, mit den Waffen verteidigt werden zu müssen, gibt ihm seine besondere Grösse. Auf jeden Fall aber ist unsere Lage zu Ende des Jahres 1940 viel schwieriger und namentlich auch undurchsichtiger als am Anfang, und es wird der Anstrengung aller Kräfte bedürfen, um einigermaßen durch diesen Engpass des Krieges hindurchzukommen. Und wie bisher dürfte der weitere Gang des Krieges auch für die Schweiz von massgebender Bedeutung sein.

NEW SWISS STAMPS.

Switzerland has issued some new stamps to complete the present series — nine in all from 50cts. to 2frs. — depicting a number of personages connected with Swiss serving in foreign armies. Whilst the present stamps in use range from 3cts. to 40cts. and show Swiss landscapes, the new issue continues up to 2frs. Here is a short description of the different values:—

50cts. The Pact on the Rütli (James Vibert); 60cts. William Tell (Ferdinand Hodler); 70cts. Fighting Marignano Warrior (Ferdinand Hodler); 80cts. Fallen Marignano Warrior (Ferdinand Hodler); 90cts. Standard Bearer (Nicholas Manuel Deutsch); 1.—fr. Colonel Louis Pfyffer (unknown artist); 1.20frs. Jürg Jenatsch (unknown artist); 1.50frs. Lieut.-General François de Reynold (H. Rigaud); 2.00 Colonel Joachim Forrer (Felix M. Diogg).

From "The Weltwoche" we take the following remarks about the new stamps:—

"A few years ago the new stamps bearing the images of Pfyffer, Jürg Jenatsch and François de Reynold could not have been issued without meeting with criticism and opposition in a considerable part of Switzerland.

"These men are representatives of an epoch in Swiss History for which the liberalism which reigns in Switzerland since 1848 had only very little sympathy. Although the respective controversies have lost a great deal of their previous severity in the last few years, yet the official recognition of that part of Swiss history which manifests itself in Foreign Service represents a gesture of reconciliation about which every true Swiss can be but pleased."

L'INTERDICTION DU "MOUVEMENT NATIONAL SUISSE."

Mardi 19 novembre, d'une manière assez inattendue, le Conseil fédéral a prononcé l'interdiction pure et simple du "Mouvement national suisse." Pour bien comprendre la portée de cette décision, il faut dire en quelques mots ce qu'était ce groupement politique et quelles étaient ses origines. A cet effet, il faut jeter un coup d'œil cinq ou six ans en arrière.

Vers 1933, de très nombreux jeunes gens se sont groupés dans des associations politiques qui ont pris le nom de "Front." Si les tendances de ces associations étaient assez diverses, elles présentaient toutes un trait commun: une partie importante de notre jeunesse, en particulier dans les milieux intellectuels, fatiguée par la politique des partis, peu attirée par une certaine stagnation du régime auquel on reprochait de manquer de dynamisme, doutaient, que nos institutions soient encore à la hauteur des circonstances et voulaient travailler ardemment à leur rénovation et à leur modification.

En toute objectivité, il faut savoir reconnaître que plus d'une suggestion utile est sortie de ce mouvement. Il y avait beaucoup d'idéalisme dans cette jeunesse qui, dans sa grande majorité, était animée du plus pur esprit patriotique et qui entendait bien servir son pays. Aussi les Fronts connurent-ils un certain succès. Ils réussirent à gagner de nombreux adhérents. Ils se mêlèrent à la bataille électorale, emportant quelques sièges dans les conseils de Zurich, de Schaffhouse et de Genève, arrivant même à déléguer l'un des leurs au Conseil national qui y siégea de 1935 à 1939. D'ailleurs, il faut constater qu'en plus d'une occasion, les partis bourgeois, c'est-à-dire les partis anti-socialistes, n'hésitèrent pas à collaborer avec ces jeunes organisations.

Cependant, au bout de quelques années, les frontistes se sont déconsidérés et démonétisés dans l'opinion publique. En effet, il fut bientôt établi que certains de leurs chefs, perdant tout sens national, n'étaient que de pâles et serviles imitateurs du fascisme et du national-socialisme. Il y avait tout lieu de croire que leur indépendance vis-à-vis de l'étranger n'était pas à l'abri de tout reproche. La désaffection vint aussi vite que le succès quelques années plus tôt. Et, quand le grand conflit européen a été déclenché, le frontisme avait pratiquement disparu.

Cependant, les chefs de ce mouvement se sont regroupés au mois de juin dernier. Cette date est tout à fait caractéristique. La France venait d'être battue. L'Allemagne dominait le continent. L'équilibre européen — sur lequel a été basée notre neutralité pendant plus d'un siècle — était rompu. On pouvait se demander ce qu'il adviendrait de nous. Alors, les chefs frontistes pensèrent le moment venu de reprendre leur action.

Pour la seconde fois, ils rencontrèrent un certain succès. Chez nous comme ailleurs, les esprits étaient passablement désesparés et l'on pouvait constater un certain désarroi dans l'opinion publique. Nous sen-

tions bien, comme Gonzague de Reynold l'a si souvent et si justement répété, que nous assistions à une révolution plutôt qu'à une guerre au sens ordinaire de ce mot, que — quelle que soit l'issue du conflit — nous ne reverrions jamais l'Europe d'autrefois, enfin que l'on assistait à la fin d'un monde et à la naissance d'un nouveau. Il n'y avait plus qu'une alternative : ou l'Allemagne allait étendre son hégémonie sur le continent tout entier, ou l'on verrait en tout cas une société organisée sur de nouvelles bases qui ne s'inspireraient certes plus du libéralisme dont nous venons de vivre depuis 150 ans. De la connaissance de ces évidences au lancement d'un mouvement réformiste, il n'y avait qu'un pas.

Aussi le " Mouvement national suisse " a-t-il tout d'abord reçu l'adhésion de nombreux jeunes, de tous ceux qui n'ont guère de sympathie pour les anciens partis et qui sont persuadés que la Suisse ne peut pas rester un îlot d'ancien régime au milieu d'une Europe qui en aura reconstruit un nouveau, de tous ceux surtout qui pensent très justement que, si nous ne voulons pas nous anémier dans une stagnation stérile, si nous ne voulons pas tôt ou tard nous voir imposer certains changements de l'extérieur, nous devons faire preuve d'audace et d'imagination, c'est-à-dire réaliser notre rénovation d'un mouvement spontané et autonome, selon le génie de notre peuple et en restant strictement fidèles à nos meilleurs traditions.

Malheureusement, une fois de plus, les chefs du " Mouvement national suisse " — qui quelques exceptions près étaient tout simplement les anciens chefs du frontisme — ont vite prouvé qu'ils n'étaient que de vils imitateurs des doctrines étrangères, qu'ils ne songeaient nullement à inspirer leur action de nos traditions les plus sûres, mais qu'ils entendaient tout simplement transporter chez nous des institutions copiées du fascisme et du national-socialisme, sans que l'on ait même la garantie que notre indépendance nationale, suprême bien des Confédérés, sortirait indemne de l'aventure. En dépit de son nom, ce mouvement n'avait rien de national, ni de suisse.

Au début, les autorités fédérales ont considéré ce mouvement sans idée préconçue. Si les anciens chefs du frontisme inspiraient une juste méfiance, on se demandait s'ils ne s'étaient pas assagis et si leurs expériences ne les avaient pas mûris. Et c'est ainsi, par exemple, que le président de la Confédération, au mois de septembre dernier, n'hésita pas un instant à recevoir les chefs de cette organisation, afin de se renseigner, comme son devoir de magistrat l'exigeait, sur leurs visées réelles et sur les méthodes auxquelles ils avaient l'intention de recourir. On se souvient que les interlocuteurs de M. Pilet-Golaz n'eurent rien de plus pressé que de dénaturer, dans un communiqué remis à la presse, le sens véritable de l'audience qui leur avait été accordée et de lui donner une signification qu'elle n'avait jamais eue dans l'esprit du président de la Confédération. Ils donnèrent ainsi la mesure de la confiance qu'on pouvait leur faire.

Là-dessus, les autorités fédérales décidèrent de faire une enquête. Elle fut rapidement menée et apporta des renseignements du plus haut intérêt. On put établir de la sorte que les chefs du " Mouvement national suisse " étaient passés maîtres dans l'art du camouflage. Alors que leurs statuts officiels paraissaient

strictement anodins, ils envoyaient à leurs membres des instructions qui l'étaient beaucoup moins. Alors qu'ils déclaraient rester sur le terrain de la légalité, ils organisaient des groupements paramilitaires de la jeunesse. Il s'agissait donc bel et bien d'un mouvement révolutionnaire qui n'hésiterait pas un instant à passer en cas de besoin à ce que les chambardeurs de toute inspiration appellent " l'action directe." Ils en donnèrent d'ailleurs une preuve patente en adressant au milieu de novembre un véritable ultimatum au Conseil fédéral, lui présentant certaines revendications et précisant qu'ils se sentiraient déliés de toute obligation de loyalisme au cas où ils n'obtiendraient pas satisfaction dans le délai de 15 jours.

Cet ultimatum est allé à fin contraire. Il a apporté à l'enquête du Conseil fédéral l'élément décisif qui lui manquait encore. Il a prouvé que ces messieurs étaient à la veille de sortir de la légalité. Il ne restait plus rien d'autre qu'à interdire ce mouvement. C'est ce que le Conseil fédéral a fait sans hésiter.

Pour bien saisir la portée de cette décision, il sied de préciser que notre gouvernement n'a nullement entendu condamner une doctrine ou une idéologie. Sous notre régime libéral, chacun est libre de professer les idées politiques de son choix et de faire de la propagande pour elles. Il est loisible à chacun de tenter de modifier nos institutions en faisant la conquête d'une majorité au sein du peuple. De la sorte, des soupapes de sûreté sont ménagées dans notre édifice légal, pour empêcher la stagnation et la sclérose du régime, pour en assurer le rajeunissement et l'adaptation aux circonstances.

L'erreur du " Mouvement national suisse " n'a pas consisté à faire de la propagande pour telle ou telle idéologie ou à vouloir reconstruire la Suisse selon certaines idées. Elle a consisté à vouloir atteindre ses buts par une voie révolutionnaire, ce que nous n'admettrons jamais.

Dans les circonstances actuelles, nous avons besoin d'union et de concorde. Si la Suisse veut subsister au sein d'une Europe en gestation, si elle veut prouver ses droits à l'existence, elle doit commencer par maintenir l'ordre intérieur, par se garder de devenir un foyer d'agitation. L'ordre public est ainsi un élément primordial de notre sécurité extérieure. Et c'est pourquoi, sur ce chapitre, le Conseil fédéral ne transige pas.

On veut seulement souhaiter que les partis anciens, satisfaits par cette décision qui les allège d'une concurrence qui aurait pu devenir redoutable avec le temps, ne s'endorment pas sur cette facile victoire, qu'ils resteront conscients de la nécessité de rénover notre édifice national et qu'ils feront preuve de l'initiative nécessaire, afin que notre pays, libre et souverain, mais moderne au meilleur sens de ce mot, trouve naturellement sa place dans l'Europe de demain quelle que soit l'issue du conflit actuel. Il ne s'agit pas de miser sur une carte plutôt que sur l'autre. Il s'agit de jouer avec clairvoyance la carte de la Suisse.

Pierre Béguin.